

**États financiers**  
31 décembre 2025

Canso Credit Income Fund



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du  
Canso Credit Income Fund (le « Fonds »)

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Francesco Quatrale.

*Deloitte* S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Le 26 mars 2026

# Canso Credit Income Fund

États financiers au 31 décembre 2025

## Table des matières

---

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 9 Notes annexes

# Canso Credit Income Fund

## États de la situation financière

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>Actif</b>		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	186 476 978 \$	169 414 696 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	891 909	673 639
Montant à recevoir des courtiers en placement	368	1 040
Intérêts courus	6 506 399	7 020 450
Dividendes à recevoir	103 819	105 160
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	52 172	-
Autres montants à recevoir	699	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>194 032 344 \$</b>	<b>177 214 985 \$</b>
<b>Passif</b>		
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	44 427 027 \$	25 653 223 \$
Montant à payer à des courtiers en placement	727 363	-
Frais de gestion à payer	94 196	94 881
Autres charges à payer	23 804	1 685 858
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	382 951	387 842
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	6 566	731 693
<b>Total du passif</b>	<b>45 661 907 \$</b>	<b>28 553 497 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>148 370 437 \$</b>	<b>148 661 488 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Catégorie A	146 379 045 \$	145 164 130 \$
Catégorie F	1 991 392	3 497 358
<b>Total de l'actif net</b>	<b>148 370 437 \$</b>	<b>148 661 488 \$</b>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation</b>		
Catégorie A	9 084 187	9 116 797
Catégorie F	108 099	192 890
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Catégorie A	16,11 \$	15,92 \$
Catégorie F	18,42	18,13
* Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	144 322 876 \$	139 603 257 \$

## États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>Produits</b>		
Intérêts aux fins de distribution	7 284 494 \$	8 417 612 \$
Revenu de dividendes	835 463	1 039 972
Autres revenus	642	14 146
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	6 005 224	3 279 667
Profit net (perte nette) de change réalisé	(38 920)	93 611
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change	329 425	(1 893 985)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	(1 088)	1 070
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change à terme	777 299	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(6 431 142)	8 696 673
<b>Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation</b>	<b>8 761 397 \$</b>	<b>19 648 766 \$</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion	1 113 025 \$	1 076 989 \$
Charges d'intérêts, positions vendeur	909 217	1 749 723
Honoraires liés au rendement	4 293	1 470 964
Taxe de vente harmonisée	98 383	306 927
Coûts d'emprunt liés aux actions	81 267	165 809
Frais d'évaluation du Fonds	39 957	46 453
Frais d'administration	24 011	21 564
Commissions et autres coûts de transaction du portefeuille	32	934
Charges liées à la réglementation et à l'admission à la cote	18 287	19 266
Enregistrements et autres droits de dépôt	14 542	16 675
Honoraires d'agent des transferts	13 724	13 724
Frais juridiques	4 189	7 631
Honoraires d'audit	5 628	6 465
Honoraires de fiduciaire	5 501	5 501
Frais liés au comité d'examen indépendant	349	407
Autres charges	34	-
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>2 332 439 \$</b>	<b>4 909 032 \$</b>
Retenue d'impôt	9 819 \$	(9 709) \$
<b>Total des charges d'exploitation nettes</b>	<b>2 342 258 \$</b>	<b>4 899 323 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation</b>	<b>6 419 139 \$</b>	<b>14 749 443 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Catégorie A	6 300 997 \$	14 374 668 \$
Catégorie F	118 142	374 775
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Catégorie A	0,69 \$	1,58 \$
Catégorie F	0,86	1,75

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

### Toutes les catégories

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	148 661 488 \$	138 923 952 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	6 419 139	14 749 443
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(3 577 255) \$	(4 111 293) \$
À partir des gains en capital	(6 772 686)	(1 288 261)
<b>Total des distributions</b>	<b>(10 349 941) \$</b>	<b>(5 399 554) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Catégorie A	1 029 464 \$	353 467 \$
<b>Produit total</b>	<b>1 029 464 \$</b>	<b>353 467 \$</b>
Coût des parts rachetées		
Catégorie A	(1 558 578) \$	(12 489) \$
Catégorie F	(1 555 422)	(690 907)
<b>Coût total</b>	<b>(3 114 000) \$</b>	<b>(703 396) \$</b>
Distributions réinvesties		
Catégorie A	5 627 563 \$	726 726 \$
Catégorie F	96 724	10 850
<b>Total des réinvestissements</b>	<b>5 724 287 \$</b>	<b>737 576 \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(291 051) \$	9 737 536 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>148 370 437 \$</b>	<b>148 661 488 \$</b>

### Catégorie A

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	145 164 130 \$	135 004 067 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	6 300 997	14 374 668
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(3 540 353) \$	(4 014 142) \$
À partir des gains en capital	(6 644 178)	(1 268 167)
<b>Total des distributions</b>	<b>(10 184 531) \$</b>	<b>(5 282 309) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables		
découlant de la conversion de parts de catégorie F en parts de catégorie A	1 029 464 \$	353 467 \$
Coût des parts rachetées	(1 558 578)	(12 489)
Distributions réinvesties	5 627 563	726 726
<b>Total des opérations sur les parts rachetables</b>	<b>5 098 449 \$</b>	<b>1 067 704 \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	1 214 915 \$	10 160 063 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>146 379 045 \$</b>	<b>145 164 130 \$</b>

### Catégorie F

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	3 497 358 \$	3 919 885 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	118 142	374 775
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(36 902) \$	(97 151) \$
À partir des gains en capital	(128 508)	(20 094)
<b>Total des distributions</b>	<b>(165 410) \$</b>	<b>(117 245) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Coût de l'émission de parts rachetables		
découlant de la conversion de parts de catégorie F en parts de catégorie A	(1 029 464) \$	(353 467) \$
Coût des parts rachetées	(525 958)	(337 440)
Distributions réinvesties	96 724	10 850
<b>Total des opérations sur les parts rachetables</b>	<b>(1 458 698) \$</b>	<b>(680 057) \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(1 505 966) \$	(422 527) \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>1 991 392 \$</b>	<b>3 497 358 \$</b>

# Canso Credit Income Fund

## Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	6 419 139 \$	14 749 443 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	10 990	(1 749)
Perte nette réalisée (profit net réalisé) à la vente de placements et de devises	(6 005 224)	(3 279 667)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements et des dérivés	6 431 142	(8 696 673)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des devises	1 088	(1 070)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change à terme	(777 299)	-
Achat de placements	(122 880 710)	(141 943 522)
Produit de la vente de placements	124 166 314	142 066 434
Intérêts à recevoir	514 051	3 219 895
Dividendes à recevoir	1 341	97 633
Montant à recevoir des courtiers en placement	672	21 471
Montant à payer à des courtiers en placement	727 363	-
Autres montants à recevoir	(699)	1
Autres passifs	(1 662 739)	(753 759)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>6 945 429 \$</b>	<b>5 478 437 \$</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(10 354 832) \$	(5 400 311) \$
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	5 724 287	737 576
Montants payés au rachat de parts rachetables	(2 084 536)	(380 086)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>(6 715 081) \$</b>	<b>(5 042 821) \$</b>
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(12 078) \$	2 819 \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	230 348	435 616
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	673 639	235 204
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin</b>	<b>891 909 \$</b>	<b>673 639 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		
Intérêts reçus	7 798 545 \$	11 637 507 \$
Charges d'intérêts, positions vendeur	909 217	1 749 723
Dividendes reçus	836 804	1 137 605
Retenue d'impôt	9 819	(9 709)

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2025

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Obligations canadiennes détenues en position acheteur</b>		
342 000		
407 International Inc., rachetables, 4,11 %, 3 octobre 2035	342 389 \$	339 799 \$
8 509 000		
Air Canada, rachetables, 4,63 %, 15 août 2029	8 468 452	8 519 990
1 176 000		
Avis Budget Car Rental LLC/Avis Budget Finance Inc., rachetables, 5,75 %, 15 juillet 2027	1 465 656	1 623 381
340 000		
Avis Budget Car Rental LLC/Avis Budget Finance Inc., rachetables, 4,75 %, 1 <sup>er</sup> avril 2028	431 532	456 595
800 000		
Avis Budget Car Rental LLC/Avis Budget Finance Inc., rachetables, 8,38 %, 15 juin 2032	1 149 928	1 134 568
207 000		
Avis Budget Rental Car Funding (AESOP) LLC, cat. A, série 24-1A, rachetables, 5,36 %, 20 juin 2030	289 172	293 533
421 000		
Avis Budget Rental Car Funding (AESOP) LLC, cat. A, série 24-2A, rachetables, 5,13 %, 20 octobre 2028	571 120	587 203
1 256 000		
Banque de Montréal, taux variable, rachetables, 3,73 %, 3 juin 2031	1 256 000	1 262 973
1 803 000		
La Banque de Nouvelle-Écosse, série 1, taux variable, rachetables, 3,70 %, 27 juillet 2081	1 625 920	1 736 166
3 423 000		
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, rachetables, 3,62 %, 30 janvier 2032	3 423 000	3 408 117
182 845		
Bell Canada, coupon zéro, 15 juin 2026	179 401	180 191
182 845		
Bell Canada, coupon zéro, 15 décembre 2026	175 598	177 062
182 845		
Bell Canada, coupon zéro, 15 juin 2027	171 541	173 777
182 845		
Bell Canada, coupon zéro, 15 décembre 2027	167 202	170 224
182 845		
Bell Canada, coupon zéro, 15 juin 2028	163 306	167 130

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

# Canso Credit Income Fund

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2025

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Obligations canadiennes détenues en position acheteur</b>					
<i>(suite)</i>					
182 845	Bell Canada, coupon zéro, 15 décembre 2028	157 404	164 637		
1 518 316	Black Press Ltd., 10,00 %, 22 mars 2029	1 347 102	1 363 638		
591 000	Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 3,65 %, 15 juin 2033	609 102	601 303		
1 450 000	Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 4,15 %, 15 juin 2033	1 542 844	1 522 668		
2 900 000	Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 3,60 %, 15 septembre 2035	2 928 449	2 901 924		
1 106 000	Cineplex Inc., rachetables, 7,63 %, 31 mars 2029	1 106 000	1 152 431		
89 000	Cineplex Inc., convertibles, rachetables, 5,75 %, 30 septembre 2035	92 559	113 075		
1 490 000	Corus Entertainment Inc., rachetables, 6,00 %, 28 février 2030	1 490 000	536 400		
5 871 000	GE Capital Canada Funding Co., 5,73 %, 22 octobre 2037	5 997 227	5 872 537		
32 939 000	Gouvernement du Canada, 0,50 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2030	29 149 234	29 213 977		
1 758 000	Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 <sup>er</sup> juin 2033	1 726 898	1 702 836		
7 547 000	Gouvernement du Canada, 3,00 %, 1 <sup>er</sup> juin 2034	7 487 024	7 376 699		
660 000	Gouvernement du Canada, 3,25 %, 1 <sup>er</sup> juin 2035	664 620	652 883		
5 762 000	Gouvernement du Canada, rendement réel, 4,25 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2026	6 637 048	6 114 796		
1 163 000	Gouvernement du Canada, rendement réel, 0,50 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2050	822 609	761 006		
1 970 000	Great-West Lifeco Inc., série 1, taux variable, rachetables, 3,60 %, 31 décembre 2081	1 970 000	1 863 671		
3 296 000	Hertz Corp. (The), rachetables, 12,63 %, 15 juillet 2029	4 464 793	4 565 554		
3 959 000	Hertz Corp. (The), rachetables, 5,00 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2029	4 332 588	3 717 735		
318 625	Hertz Corp. (The), en nature, convertibles, rachetables, 8,00 %, 15 juillet 2029	592 393	501 354		
346 000	Hertz Vehicle Financing LLC, cat. A, séries 21-2A, rachetables, 1,68 %, 27 décembre 2027	457 259	466 082		
2 610 000	Hydro One Inc., rachetables, 3,90 %, 21 novembre 2033	2 608 408	2 604 965		
130 800	Les Compagnies Loblaw limitée, coupon zéro, 17 février 2026	130 089	130 256		
130 800	Les Compagnies Loblaw limitée, coupon zéro, 17 août 2026	127 348	128 152		
130 800	Les Compagnies Loblaw limitée, coupon zéro, 17 février 2027	124 548	125 792		
130 800	Les Compagnies Loblaw limitée, coupon zéro, 17 août 2027	122 123	123 494		
130 800	Les Compagnies Loblaw limitée, coupon zéro, 17 février 2028	118 739	121 287		
130 800	Les Compagnies Loblaw limitée, coupon zéro, 17 août 2028	115 661	119 234		
1 487 000	Les Compagnies Loblaw limitée, coupon zéro, 17 février 2033	1 039 992	1 071 479		
9 375 000	Société Financière Manuvie, taux variable, rachetables, 4,10 %, 19 mars 2082	9 117 284	8 899 964		
1 287 000	MassMutual Global Funding II, 4,13 %, 15 juillet 2032	1 286 421	1 303 025		
3 117 000	Metropolitan Life Global Funding I, 4,15 %, 6 juin 2033	3 117 000	3 148 348		
1 420 000	NAV Canada, rachetables, 2,92 %, 29 septembre 2051	1 420 000	1 038 535		
1 523 000	New York Life Global Funding, 4,00 %, 17 juin 2032	1 520 609	1 532 165		
2 458 893	Marchés mondiaux CIBC inc., TH LNH, 3,24 %, 1 <sup>er</sup> juin 2030	2 439 173	2 460 720		
2 783 879	Banque Équitable, TH LNH, 3,90 %, 1 <sup>er</sup> mars 2029	2 752 421	2 841 372		
1 107 453	Société financière First National, TH LNH, 3,24 %, 1 <sup>er</sup> juillet 2030	1 102 038	1 107 677		
495 083	Home Trust Co, TH LNH, 3,00 %, 1 <sup>er</sup> septembre 2030	492 316	491 899		

Ce tableau se poursuit à la page suivante.



# Canso Credit Income Fund

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2025

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Actions détenues en position acheteur</b>			
<i>(suite)</i>			
2 700	Corporation TC Énergie, privilégiées, série 4, taux variable, convertibles, perpétuelles	27 621	49 005
3 000	Corporation TC Énergie, privilégiées, série 7, taux variable, convertibles, perpétuelles	44 340	73 170
6 240	TC Fund I L.P., cat. B	106 614	103 047
270 300	Thomson Reuters Corp., privilégiées, série II, taux variable	3 584 087	4 040 985
75 886	X-Spectrum 1 Inc.	371 840	20 490
124 321	X-Spectrum 2 Inc.	177 779	-
343 035	Pages Jaunes Limitée	6 651 449	3 797 397
<b>Total des actions détenues en position acheteur</b>		<b>27 570 812 \$</b>	<b>25 234 396 \$</b>
<b>Total des actions (16,9 %)</b>		<b>27 570 812 \$</b>	<b>25 234 396 \$</b>
<b>Total du portefeuille (95,7 %)</b>		<b>144 322 876 \$</b>	<b>142 049 951 \$</b>
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,6 %)		891 909 \$
	Autres actifs moins les passifs (3,7 %)		5 428 577
<b>Actif net</b>			<b>148 370 437 \$</b>

## Contrats de change

Contrepartie	Date de règlement	Achat	Valeur nominale	Vente	Valeur nominale	Taux à terme	Taux en vigueur	Plus-value (moins-value) latente
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 mars 2026	\$ CA	22 854 054 \$	\$ US	16 663 000 \$	0,729	0,731	52 172 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 mars 2026	\$ CA	2 243 107	\$ US	1 644 000	0,733	0,731	(6 566)

### Notes

1 La contrepartie affiche une notation de crédit de A+.

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

## 1. Constitution du Fonds

Le siège social du Canso Credit Income Fund (le « Fonds ») est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses catégories et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Canso Credit Income Fund est un fonds de placement à capital fixe constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre modifiée et mise à jour datée du 20 février 2020, telle qu'elle peut être modifiée et mise à jour à l'occasion. Le 29 juin 2010, le Fonds est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus. Le 16 juillet 2010, un premier appel public à l'épargne visant 11 395 678 parts de catégorie A et 2 604 322 parts de catégorie F (collectivement, les « parts ») au prix de 10,00 \$ par part a été conclu, aux termes duquel les parts de catégorie A se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole PBY.UN. Les parts de catégorie F ne sont pas cotées en bourse, mais elles sont convertibles en parts de catégorie A sur une base mensuelle.

L'objectif de placement du Fonds consiste à i) maximiser le rendement total pour les porteurs de parts tout en réduisant les risques et ii) procurer aux porteurs de parts des distributions mensuelles en espèces en prenant des positions acheteur et des positions acheteur et vendeur principalement dans des obligations de sociétés et dans d'autres titres à revenu.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire.

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») avec prise d'effet le 31 décembre 2025.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 26 mars 2026.

## 3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

### Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

#### *Actifs financiers*

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### *Passifs financiers*

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

## Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de

données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur aux 31 décembre 2025 et 2024, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

## Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits réalisés sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

## Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous. Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a

eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques

d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

## Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

## Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

## Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice, ou au cours de l'exercice où elles surviennent et des exercices ultérieurs, si ces modifications touchent à la fois l'exercice considéré et les exercices ultérieurs.

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

## Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque catégorie représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque catégorie. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

## Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque catégorie de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une catégorie de parts par le nombre total de parts de la catégorie en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

## Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

## Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

## Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2025, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2024 – néant) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2024 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

## Distributions

Le Fonds verse des distributions mensuelles, tel qu'il est indiqué dans le prospectus du Fonds. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## Estimations et jugements comptables importants

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

### *Détermination de la monnaie fonctionnelle*

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

### *Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

## Modifications futures des normes comptables

### *États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

## Classement et évaluation des instruments financiers :

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications des normes IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers* : *Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d'information relatives aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

## 4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

## 5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Les parts de catégorie A sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX »), et les investisseurs peuvent les acheter et les vendre à la TSX. Les investisseurs devront assumer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente de parts.

Les parts de catégorie F sont désignées pour des comptes tarifés ou des comptes institutionnels, et elles diffèrent des parts de catégorie A comme suit : i) les parts de catégorie F ne sont pas cotées en bourse; ii) les honoraires des agents versés pour l'émission de parts de catégorie F sont moins élevés que ceux versés pour l'émission de parts de catégorie A.

Les porteurs de parts de catégorie A ou de catégorie F ont le droit de demander le rachat leurs parts en circulation le dernier jour ouvrable de juin de chaque année, et ils ont droit à un prix de rachat égal à la valeur liquidative par part de catégorie A ou de catégorie F, selon le cas. En plus du rachat annuel, les parts de catégorie A ou de catégorie F peuvent être remises en tout temps aux fins d'un rachat mensuel par le Fonds.

Un porteur de parts de catégorie F peut faire convertir ses parts en parts de catégorie A au cours de n'importe quel mois conformément à la plus récente notice annuelle du Fonds.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

### Catégorie A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Parts en circulation, au début	9 116 797	9 093 749
Parts converties de la catégorie F à la catégorie A	64 057	23 466
Rachat de parts	(96 667)	(418)
<b>Parts en circulation, à la fin</b>	<b>9 084 187</b>	<b>9 116 797</b>

### Catégorie F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Parts en circulation, au début	192 890	234 125
Parts converties de la catégorie F à la catégorie A	(56 200)	(20 800)
Rachat de parts	(28 591)	(20 435)
<b>Parts en circulation, à la fin</b>	<b>108 099</b>	<b>192 890</b>

## 6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie certains services de gestion de placements et fournit certains services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Au 31 décembre 2025, le gestionnaire détenait une participation de 17,1 % dans le Fonds (31 décembre 2024 – 18,5 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 0,75 % pour les parts de catégorie A et de catégorie F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie.

Le total des frais de gestion gagnés par le gestionnaire pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est élevé à 1 113 025 \$ (31 décembre 2024 – 1 076 989 \$), dont une tranche de 94 196 \$ était payable au 31 décembre 2025 (31 décembre 2024 – 94 881 \$).

Honoraires liés au rendement :

Sous réserve de certaines conditions décrites dans la notice annuelle du Fonds, le gestionnaire a le droit de recevoir des honoraires liés au rendement (les « honoraires liés au rendement ») correspondant à 20 % du rendement du Fonds qui dépasse le rendement de l'indice d'obligations de sociétés FTSE Canada, tel qu'il est décrit dans la notice annuelle du Fonds.

Les honoraires liés au rendement, s'ils sont touchés, sont calculés et comptabilisés mensuellement, et payés annuellement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les honoraires liés au rendement comptabilisés par le Fonds se sont chiffrés à 4 293 \$ (31 décembre 2024 – 1 470 964 \$).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le gestionnaire a versé 522 846 \$ (31 décembre 2024 – 1 176 795 \$), y compris les honoraires liés au rendement, au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2025, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 47 393 \$ (31 décembre 2024 – 1 221 073 \$).

## 7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2025 et 2024.

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Titres de capitaux propres	18 653 476 \$	– \$	276 349 \$	18 929 825 \$
Titres à revenu fixe	–	159 878 946	1 363 638	161 242 584
Actions privilégiées	6 304 569	–	–	6 304 569
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	–	52 172	–	52 172
<b>Total</b>	<b>24 958 045 \$</b>	<b>159 931 118 \$</b>	<b>1 639 987 \$</b>	<b>186 529 150 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Titres à revenu fixe vendus à découvert	– \$	44 427 027 \$	– \$	44 427 027
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	–	6 566	–	6 566
<b>Total</b>	<b>– \$</b>	<b>44 433 593 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>44 433 593</b>
<b>Actifs financiers</b>				
Titres de capitaux propres	12 812 620 \$	– \$	278 820 \$	13 091 440 \$
Titres à revenu fixe	–	146 682 400	1 418 421	148 100 761
Actions privilégiées	6 050 385	–	2 172 110	8 222 495
<b>Total</b>	<b>18 863 005 \$</b>	<b>146 682 400 \$</b>	<b>3 869 351 \$</b>	<b>169 414 696 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Titres à revenu fixe vendus à découvert	– \$	25 653 223 \$	– \$	25 653 223 \$
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	–	731 693	–	731 693
<b>Total</b>	<b>– \$</b>	<b>26 384 916 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>26 384 916 \$</b>

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3</b>		
Solde, au début	3 869 351 \$	3 612 070 \$
Achats	-	1 441 995
Ventes	(49 000)	(1 393 095)
Transferts entrants	-	-
Transferts sortants	(4 058 387)	-
Profits et pertes réalisés	7 613	(44 764)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 870 410	253 145
<b>Solde, à la fin</b>	<b>1 639 987 \$</b>	<b>3 869 351 \$</b>

L'équipe d'évaluation interne du gestionnaire de portefeuille comprend des personnes issues de tous les secteurs fonctionnels de l'entreprise (négociation, règlement, recherche, gestion de portefeuille, conformité et administration du Fonds) qui ont une vaste expérience et une expertise approfondie des techniques d'évaluation de la juste valeur des placements dans les titres de créance et les titres de capitaux propres. L'équipe relève du chef des placements du gestionnaire de portefeuille, et son processus d'évaluation ainsi que les résultats qu'elle obtient font l'objet d'une surveillance continue par la direction du gestionnaire de portefeuille. L'évaluation des titres se fait au cas par cas, l'objectif étant d'établir la méthode d'évaluation la plus appropriée. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Fonds détenait des actions privilégiées de série 1 de FLINT Corp. et des actions privilégiées de série 2 de FLINT Corp., lesquelles étaient classées dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur en raison de l'utilisation de données non observables importantes. Par suite d'une opération obligatoire effectuée par FLINT Corp., ces actions privilégiées ont été automatiquement converties en actions ordinaires de FLINT Corp., lesquelles sont négociées sur un marché actif et sont donc admissibles au classement dans le niveau 1. Au moment de la conversion, ces instruments ont été transférés hors du niveau 3 vers le niveau 1, et leur juste valeur a été établie à 4 058 387 \$.

Les sections qui suivent présentent de l'information sur les titres de niveau 3 ainsi qu'un résumé des techniques d'évaluation utilisées et de la sensibilité de la juste valeur de ces titres à la variation des données d'entrée.

Black Press Media Ltd., catégorie A

Prix : 1,00 \$

Technique d'évaluation : technique du financement par placement privé.

Données non observables : La principale donnée non observable associée à ce titre est le prix établi la dernière fois que la société a mobilisé des capitaux dans le cadre d'un placement privé de titres additionnels.

Variation de la valeur des données : Au printemps 2024, la société s'est soustraite à la protection contre ses créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC »), une loi fédérale canadienne qui permet aux sociétés insolubles dont les dettes dépassent 5 M\$ de se restructurer sous la supervision d'un tribunal. Toutefois, la société a encore une importante dette ayant préséance sur les capitaux propres, de sorte qu'une variation raisonnablement possible de la valeur du prochain placement privé pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 50 %, ou de 0,50 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 76 405 \$ de l'actif net.

Black Press Ltd., 10,00 %, 22 mars 2029

Prix : 89,81 \$

Technique d'évaluation : modèle des flux de trésorerie actualisés.

Données non observables : En vertu du modèle, les flux de trésorerie futurs de l'obligation sont actualisés en fonction des rendements de titres de sociétés ayant une notation similaire, ainsi que d'un escompte de liquidité.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible des rendements de titres de sociétés ayant une notation similaire pourrait se traduire par une diminution de 20 %, ou de 17,96 \$, du prix du titre, ou une diminution de 272 690 \$ de l'actif net. Le montant de l'augmentation est plafonné à la valeur nominale.

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

TC Fund I L.P., catégorie B

Prix : 16,514 \$

Technique d'évaluation : modèle d'évaluation élaboré à l'interne.

Données non observables : Les principales données non observables associées à ce titre comprennent les états financiers de TC Fund I pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, la valeur de marché de l'action de Blue Ant, la valeur intrinsèque des bons de souscription de Blue Ant, la valeur comptable des capitaux propres de TC Fund indiquée au bilan de Boreal et de Sing Tao, notre participation de 15 % dans TC Fund I et le montant payable à Rivett LP au moment de la distribution de la société en commandite, par rapport à l'économie d'impôt obtenue.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible de la valeur des placements pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 50 %, ou de 8,257 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 51 524 \$ de l'actif net.

X-Spectrum 1 Inc.

Prix : 0,27 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : Les principales données non observables associées à ce titre sont les prix de vente attendus des actifs liés au spectre.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible de la valeur des actifs qui constituent l'entreprise pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 40 %, ou de 0,11 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 8 347 \$ de l'actif net.

X-Spectrum 2 Inc.

Prix : 0,00 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : La société et tous ses actifs sont en cours de liquidation. La valeur de liquidation sera probablement nulle, puisque le gestionnaire de portefeuille estime que la valeur de liquidation des actifs sera probablement inférieure au montant des passifs. La principale donnée non observable est la valeur de liquidation des actifs.

Variation de la valeur des données : Le gestionnaire de portefeuille estime qu'il est très improbable que la valeur de récupération des actifs dépasse la valeur des passifs de la société; il considère donc comme très improbable la possibilité d'un quelconque recouvrement sur ce titre.

## 8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

### Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>Exposition au risque de crédit</b>		
AAA	18,3 %	9,0 %
AA	2,6	1,4
A	24,8	12,4
BBB	19,8	31,2
BB	7,3	12,0
B	5,2	8,2
CCC	2,8	6,0
D	0,4	-
Sans notation	1,7	7,8

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2025 et 2024.

Au 31 décembre 2025	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
<b>Exposition au risque de liquidité</b>			
Titres à revenu fixe vendus à découvert	- \$	- \$	44 427 027 \$
Montant à payer à des courtiers en placement	727 363	-	-
Frais de gestion à payer	94 196	-	-
Autres charges à payer	-	23 804	- \$
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	382 951	-	-
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	-	6 566	-
Au 31 décembre 2024	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
<b>Exposition au risque de liquidité</b>			
Titres à revenu fixe vendus à découvert	- \$	- \$	25 653 223 \$
Frais de gestion à payer	94 881	-	-
Autres charges à payer	-	1 685 858	-
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	387 842	-	- \$
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	-	731 693	-

## Risque de marché

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Exposition au risque de taux d'intérêt</b>					
Titres à revenu fixe et prêts à terme					
31 décembre 2025 – position acheteur	7 231 013,5 \$	7 997 881 \$	64 118 376 \$	81 895 313,5 \$	161 242 584 \$
31 décembre 2025 – position vendeur	-	12 977 130	-	31 449 897	44 427 027

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Exposition au risque de taux d'intérêt</b>					
Titres à revenu fixe et prêts à terme					
31 décembre 2024 – position acheteur	4 069 052 \$	25 055 890 \$	44 851 861 \$	74 123 958 \$	148 100 761 \$
31 décembre 2024 – position vendeur	-	14 522 974	-	11 130 249	25 653 223

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 31 décembre 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 4 075 347 \$ (31 décembre 2024 – 4 056 295 \$).

## *Risque de change*

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>Exposition au risque de change</b>		
Dollar américain	16,6 %	26,2 %

Au 31 décembre 2025, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,2 % (31 décembre 2024 – 0,3 %).

## *Risque de prix*

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2025, environ 16,9 % (31 décembre 2024 – 14,4 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 1 261 720 \$ (31 décembre 2024 – 1 065 697 \$).



3080 Yonge Street, Suite 4000  
Toronto (Ontario) M4N 3N1  
[www.lysanderfunds.com](http://www.lysanderfunds.com)

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited